

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

THEME 3 – 7/1999

Contenu

Le niveau des salaires minima légaux est compris entre 357 et 1162 euros par mois en 1999... 1

Les salaires minima légaux représentaient 28% à 55% du salaire moyen en 1997 2

Plus de 10% des salariés gagnent le salaire minimum en France et au Luxembourg..... 2

Le système diffère d'un pays à l'autre 2

Principale actualisation d'un rapport d'Eurostat intitulé : « Minimum Wages, 1997, — A comparative study »



Fin de rédaction: 04.1999
ISSN 1024-4360
Numéro de catalogue: CA-NK-99-007-FR-I

SALAIRES MINIMA DANS L'UNION EUROPÉENNE, 1999

8 pays les appliquent désormais

Ana Nobre

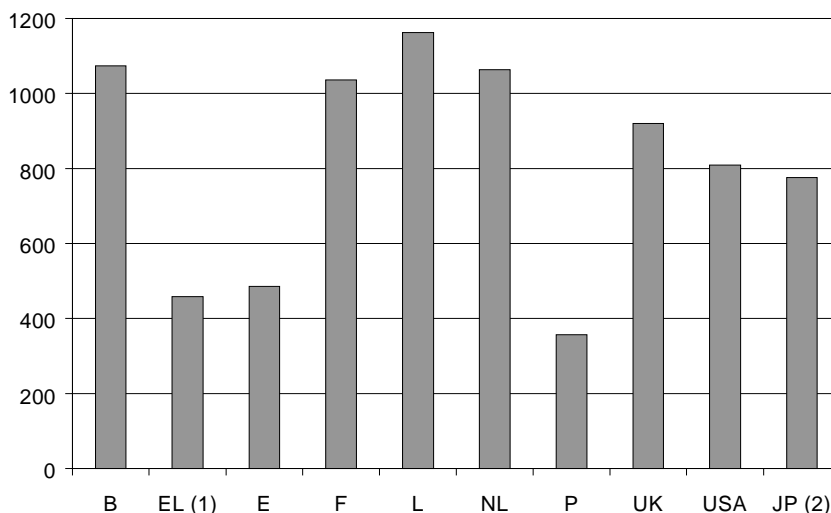
Dans huit États membres de l'Union européenne (Belgique, Espagne, Grèce, France, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et, depuis le 1^{er} avril 1999, Royaume-Uni), les négociations collectives sont limitées par un salaire minimum légal national. En Irlande, le gouvernement s'est fixé comme priorité l'introduction d'un salaire minimum en l'an 2000.

Le niveau des salaires minima légaux est compris entre 357 et 1162 euros par mois en 1999

Au Luxembourg, en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le salaire minimum brut mensuel est d'environ 1000 euros en 1999 alors que, dans les autres pays (Grèce, Espagne et Portugal), il ne représente que la moitié de cette somme, voire moins. Aux États-Unis et au Japon (graphique 1 et tableau 1), il s'élève respectivement à 809 et 776 euros.

Les données fournies dans le présent document sont des chiffres bruts, avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales. Comme les prélèvements varient d'un pays à l'autre, ils influent sur le niveau de la paie nette dans les différents États membres.

Graphique 1: Salaire minimum mensuel en euros, 1999



(¹) Les données ne concernent que les employés
(²) 1998

Tableau 1: salaires minima mensuels, 1999

	Monnaie nationale	euros
Belgique/België	43 343	1 074
Elláda ⁽¹⁾	147 517	458
España	80 815	486
France	6 797	1 036
Luxembourg	46 878	1 162
Nederland	2 345	1 064
Portugal	71 517	357
United Kingdom	634	920
United States	906	809
Japon ⁽²⁾	113 674	776

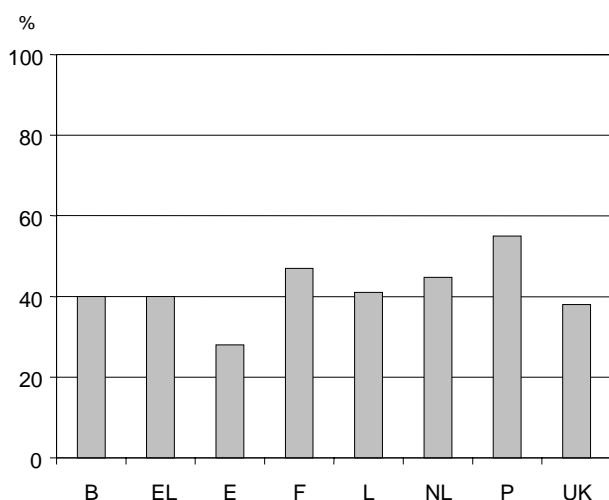
⁽¹⁾ Les données se réfèrent aux employés

⁽²⁾ 1998

Les salaires minima légaux représentaient 28% à 55% du salaire moyen en 1997

En 1997, selon les pays, le salaire minimum national représentait 28% à 55% des gains bruts moyens des salariés (ouvriers et employés confondus) du secteur manufacturier. Le pourcentage le plus élevé a été enregistré au Portugal (55%) et en France (47%), le plus faible en Espagne (28%). Les États-Unis et le Japon présentaient un chiffre similaire (34%) par rapport au salaire moyen d'un ouvrier de l'industrie.

Graphique 2: salaires minimums mensuels en pourcentage des gains moyens (¹), 1997



⁽¹⁾ Salariés de l'industrie manufacturière

Plus de 10% des salariés gagnent le salaire minimum en France et au Luxembourg

Le nombre de salariés qui gagnent le salaire minimum est disponible pour six des huit pays de l'Union examinés. En 1998, près de 14,5% des travailleurs touchaient le salaire minimum au Luxembourg, contre 7,9% au Portugal et 3,4% en Espagne. En 1996, en France, les travailleurs rémunérés au SMIC horaire représentaient 11% du total, tandis qu'aux Pays-Bas 2,6% des salariés percevaient le salaire minimum en 1997. D'une manière générale, deux fois plus de femmes que d'hommes touchaient le salaire minimum. D'après les dernières estimations de l'Office of National Statistics, l'institut national de statistique britannique, environ 1,9 million de salariés (8,3%) gagnaient moins que le salaire minimum aux prix de 1998. Aux États-Unis, les travailleurs payés à l'heure dont les gains étaient inférieurs ou égaux au salaire minimum fédéral en vigueur constituaient 6,2% du total en 1998.

Le système diffère d'un pays à l'autre

En Espagne, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni, un salaire minimum national est défini sur la base d'un taux horaire, hebdomadaire ou mensuel arrêté par la loi (le plus souvent après consultation des partenaires sociaux) et sanctionné par celle-ci. La Belgique utilise un système analogue, dans le cadre duquel un "salaire minimum mensuel moyen" est fixé par un accord central considéré comme applicable à toutes les branches d'activité. En Grèce, un salaire minimum général est négocié au niveau national et une distinction est faite entre ouvriers et employés.

Le salaire minimum légal s'applique d'ordinaire à l'ensemble des salariés de l'économie et à toutes les professions, mais il peut néanmoins être modifié afin de tenir compte de l'âge, de l'ancienneté, des compétences, des aptitudes physiques et intellectuelles du salarié ou des conditions économiques influant sur l'entreprise. Les lois régissant de tels systèmes contiennent aussi des mécanismes – issus, bien souvent, des négociations tripartites entre gouvernement, syndicats et employeurs – destinés à réviser les minima à la lumière des changements intervenus au niveau des prix, des salaires ou d'autres conditions économiques. Le salaire minimum peut soit faire l'objet d'une réévaluation automatique – il peut, par exemple, être augmenté conformément à l'indice des prix à la consommation ou à la croissance économique – soit être relevé de manière discrétionnaire par la loi (cf. tableau récapitulant les différents systèmes de salaires minima nationaux en vigueur dans l'Union européenne).

**Résumé des systèmes nationaux de salaires minima légaux dans l'Union
(Situation au 30 avril 1999)**

	B	EL	E	F	L	NL	P	UK
Date de l'introduction du système sous sa forme actuelle	1975	1991	1980	1970	1973	1969	1974	1999
Couverture	Salariés du secteur privé âgés de 21 ans et plus	Tous les salariés âgés de 19 ans et plus (employés) ou de 18 ans et plus (ouvriers)	Tous les salariés âgés de 18 ans et plus	Tous les salariés âgés de 18 ans et plus	Tous les salariés âgés de 18 ans et plus	Tous les salariés âgés de 23 ans et plus	Tous les salariés âgés de 18 ans et plus	Tous les salariés
Méthode de fixation	Négociation entre partenaires sociaux	Négociation annuelle entre partenaires sociaux	Arrêté par le gouvernement	Arrêté par le gouvernement	Arrêté par le gouvernement	Arrêté par le gouvernement	Arrêté par le gouvernement	Arrêté par le gouvernement sur recommandation des partenaires sociaux
Méthode d'actualisation	i. Revalorisation automatique ii. Révision périodique	Annuelle, conformément aux prévisions du gouvernement en matière d'inflation	Annuelle, conformément aux prévisions du gouvernement en matière d'inflation	i. Revalorisation automatique ii. Révision annuelle	i. Revalorisation automatique ii. Révision périodique	Deux fois par an	Annuelle, conformément aux prévisions du gouvernement en matière d'inflation	Aucune décision quant à une future réévaluation
Type de taux	Mensuel	Mensuel pour les employés; journalier pour les ouvriers	Mensuel et journalier	Horaire	Mensuel	Hebdomadaire	Mensuel	Horaire
Niveau actuel en monnaie nationale	43 343 BEF par mois	147 517 GRD par mois 6 610 GRD par jour	69 270 ESP par mois (¹) 2 309 ESP par jour	40,22 FRF par heure	46 878 LUF par mois	541,20 NLG par semaine	61 300 PTE par mois (¹)	3,60 GBP par heure
En vigueur depuis	1.10.97	1.01.99	1.01.99	1.07.98	1.01.99	1.01.99	1.01.99	1.04.99

(¹) Versé 14 fois par an

➤ **CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES**

Dans le cas des salaires minima nationaux fixés à un taux horaire, journalier ou hebdomadaire, les facteurs suivants ont été utilisés pour calculer le taux mensuel:

France: 169 heures par mois;

Royaume-Uni et États-Unis: 22 jours ouvrables de 8 heures;

Japon : 22 jours ouvrables par mois ;

Pays-Bas: 4,33 semaines par mois.

En outre, lorsque le salaire minimum est payé plus de 12 mois par an (comme en Espagne ou au Portugal, où il est versé 14 fois par an), les chiffres du graphique 1 et du tableau 1 ont été corrigés pour tenir compte de ces paiements.

Un rapport d'Eurostat intitulé *"Minimum Wages, 1997, A comparative study"* contient des informations sur les niveaux de base de la rémunération des salariés dans les pays de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre échange (AELE) ainsi qu'aux États-Unis, au Canada et au Japon. Il expose le cadre juridique des salaires minima, la manière dont ils sont établis, leur champ d'application, les moyens de les faire respecter et l'évolution de leurs niveaux.

Pour en savoir plus:

➤ Les publications de référence

Titre Minimum Wages 1997 – A comparative study
 Numéro de catalogue CA-12-98-627-EN-C Prix EUR 7,50

➤ Les bases de données

New Cronos
 Domaine : Minwages

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Chaussée d'Etterbeek 13 Etterbeeksesteenweg 13 B-1049 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 299 66 66 Fax (32-2) 295 01 25 E-Mail: datashop.brussels@eurostat.cec.be	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tel. (45-39) 17 30 30 Fax (45-39) 17 30 03 E-Mail: bib@dst.dk	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 D-10178 BERLIN Tel. (49-30) 23 24 64 27/28 Fax (49-30) 23 24 64 30 E-Mail: stba-berlin.datashop@t-online.de	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Oficina 009 Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34-91) 583 91 67 Fax (34-91) 579 71 20 E-Mail: datashop.eurostat@ine.es	INSEE Info Service Eurostat Data Shop Tour Gamma A 195, rue de Bercy Paris F-75582 PARIS CEDEX 12 Tel. (33-1) 53 17 88 44 Fax (33-1) 53 17 88 22 E-Mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39-06) 46 73 31 05/02 Fax (39-06) 46 73 31 07/01 E-Mail: dipdiff@istat.it
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Centro di Informazione Statistica – Sede di Milano, Eurostat Data Shop Piazza della Repubblica, 22 I-20124 MILANO Tel. (39-02) 65 95 133/134 Fax (39-02) 65 30 75 E-mail: mil euro@tin.it	Eurostat Data Shop Luxembourg BP 453 L-2014 LUXEMBOURG 4, rue A. Weicker L-2721 LUXEMBOURG Tel. (352) 43 35 22 51 Fax (352) 43 35 22 21 E-Mail: dslux@eurostat.datashop.lu	STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg po box 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-Mail: datashop@cbs.nl	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 P. b. 8131, dep. N-0033 OSLO Tel. (47-22) 86 46 43 Fax (47-22) 86 45 04 E-Mail: biblioteket@ssb.no	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351-1) 842 61 00 Fax (351-1) 842 63 64 E-Mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41-1) 225 12 12 Fax (41-1) 225 12 99 E-Mail: datashop@zh.ch Internetadresse: http://www.zh.ch/statistik
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA	
Eurostat Data Shop, Tilastokirjasto Postiosoite: PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Käyntiosoite: Työpajakatu 13 B, 2 krs Helsinki Tel. (358-9) 17 34 22 21 Fax (358-9) 17 34 22 79 S-posti datashop.tilastokeskus@tilastokeskus.fi Internetadresse: http://www.tilastokeskus.fi/ttk/kk/datashop.html	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlvägen 100 Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tel. (46-8) 783 48 01 Fax (46-8) 783 48 99 E-Mail: infoservice@scb.se	Eurostat Data Shop Enquiries & advice and publications Office for National Statistics Customers & Electronic Services Unit 1 Drummond Gate - B1/05 UK-LONDON SW1V 2QQ Tel. (44-171) 533 56 76 Fax (44-171) 533 56 88 E-Mail: gloria.ryan@ons.gov.uk	Eurostat Data Shop Electronic Data Extractions. Enquiries & advice - R.CADE Unit 1L Mountjoy Research Centre University of Durham UK - DURHAM DH1 3SW Tel. (44-191) 374 7350 Fax: (44-191) 384 4971 E-Mail: l-CADE@dur.ac.uk URL: http://www.rcade.dur.ac.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 USA-NEW YORK, NY 10165 Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 58 57 E-Mail: eurodata@haver.com	

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels)

Bâtiment Bech Bureau A3/48 - L-2920 Luxembourg - Tel. (352) 4301 33408 - Fax (352) 4301 32649 - e-mail: media.support@eurostat.cec.be

Pour toute information méthodologique:

Ana Nobre, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 32730, Fax : (352) 4301 34415, E-mail: ana.nobre@eurostat.cec.be,
 ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: <http://europa.eu.int/eurostat.html> si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg
 Tel. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
 Adresse Internet: <http://eur-op.eu.int/fr/general/s-ad.htm>
 courrier électronique: info.info@opoce.cec.be

BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - GREECE/ELLADA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - LUXEMBOURG - NEDERLAND - ÖSTERREICH
 PORTUGAL - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - ISLAND - NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - BULGARIE - CĚSKÁ REPUBLIKA - CYPRUS
 EESTI - HRVATSKA - MAGYARORSZÁG - MALTA - POLSKA - ROMÂNIA - RUSSIA - SLOVAKIA - SLOVENIA - TÜRKIYE - AUSTRALIA - CANADA - EGYPT - INDIA
 ISRAËL - JAPAN - MALAYSIA - PHILIPPINES - SOUTH KOREA - THAILAND - UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.1999 au 31.12.1999):
 (adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 90 numéros)

- Papier: 360 EUR
 PDF: 264 EUR
 Papier + PDF: 432 EUR
 Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 7 thèmes suivants:

- Thème 1 «Statistiques générales»
 Papier : 42 EUR PDF: 30 EUR Combiné: 54 EUR
- Thème 2 «Économie et finances»
 Thème 3 «Population et conditions sociales»
 Thème 4 «Industrie, commerce et services»
 Thème 5 «Agriculture et pêche»
 Thème 6 «Commerce extérieur»
 Thème 8 «Environnement et énergie»
 Papier: 84 EUR PDF: 60 EUR Combiné: 114 EUR
 Langue souhaitée: DE EN FR

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «Mini-Guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)
 Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat
 Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}
 (SVP écrire en majuscules)
 Nom: _____ Prénom: _____
 Société: _____ Département: _____
 Fonction: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____ Ville: _____
 Pays: _____
 Tél.: _____ Fax: _____
 E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

- Virement bancaire
 Visa Eurocard
 Carte N°: _____ Expiration le: ____/____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:
 A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.